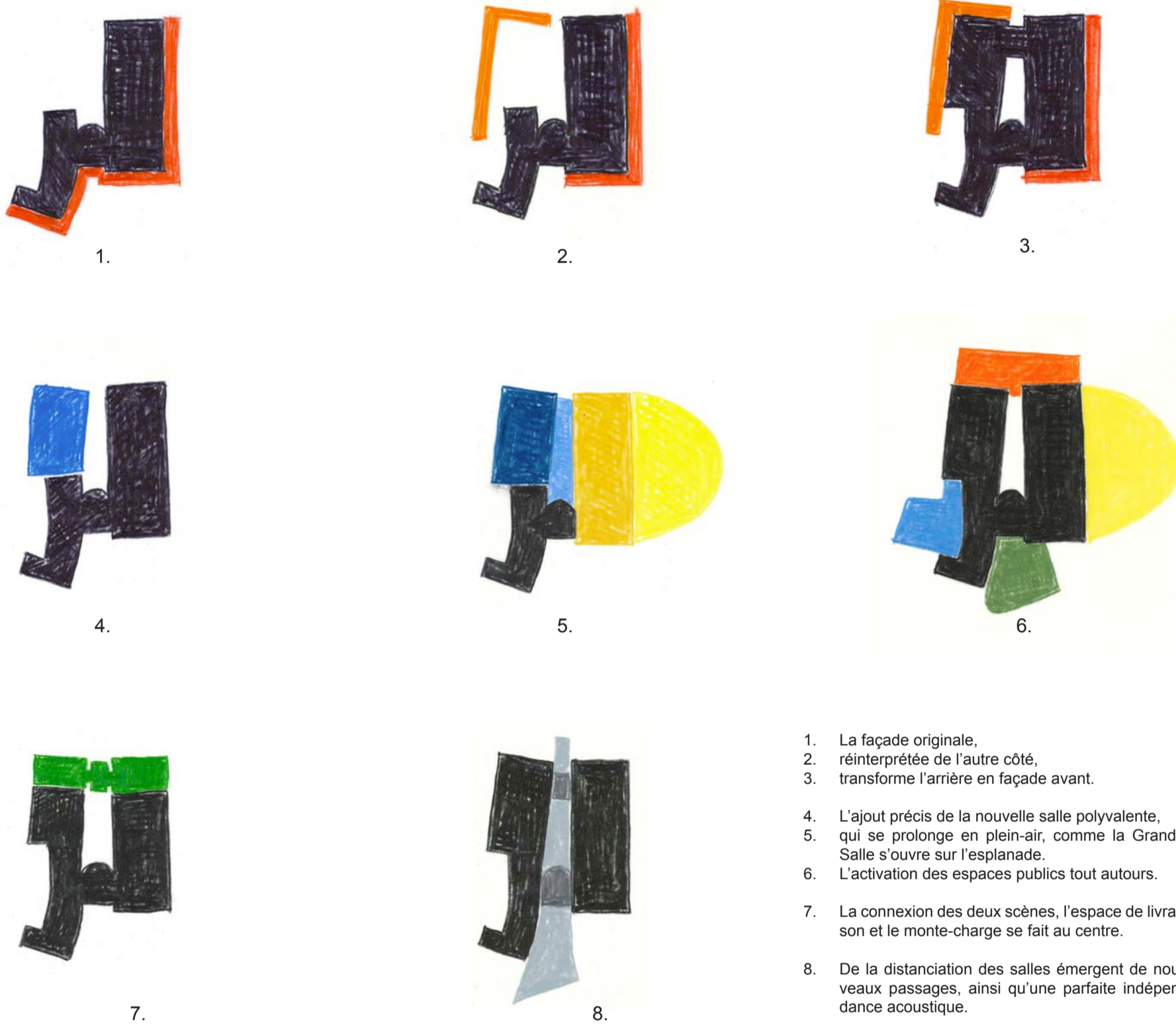


EURYDICE

À l'ouverture de la Salle de Spectacles dans les années 1950, Renens comptait 36 sociétés et associations locales. Aujourd'hui, elles sont plus du double, témoignant du dynamisme et de la richesse de la vie sociale et culturelle de la ville. Le projet d'extension de la Salle de Spectacles doit non seulement offrir des espaces supplémentaires pour ces activités, mais aussi permettre d'accueillir la grande diversité de manifestations proposées.

L'implantation de l'extension, en maintenant une distance respectueuse vis-à-vis de la Grande Salle existante, définit un espace tampon qui sépare les deux salles, créant de nouveaux passages et offrant une isolation acoustique optimale, assurant une indépendance sonore idéale pour des événements simultanés.

Le projet réinterprète la façade emblématique du bâtiment existant en la reflétant du côté opposé, transformant ainsi l'arrière en une nouvelle façade avant, en dialogue avec son environnement urbain et paysager.



1. La façade originale.
2. réinterprétée de l'autre côté.
3. transforme l'arrière en façade avant.
4. L'ajout précis de la nouvelle salle polyvalente, qui se prolonge en plein-air, comme la Grande Salle s'ouvre sur l'esplanade.
5. L'activation des espaces publics tout autour.
6. La connexion des deux scènes, l'espace de livraison et le monte-charge se fait au centre.
7. De la distanciation des salles émergent de nouveaux passages, ainsi qu'une parfaite indépendance acoustique.
- 8.

IMPLANTATION URBAINE : L'ARRIÈRE DEVIENT FAÇADE AVANT

Le bâtiment existant, à la fois extraordinaire et exceptionnel, est pris comme point de départ pour concevoir son extension, comme une véritable célébration de ce qui est déjà présent : depuis la Rue de Lausanne, et bientôt depuis le nouvel arrêt de tram, la façade existante de l'entrée propose une approche théâtrale, en attirant le regard. La façade adjacente, légèrement en retrait, révèle les circulations et apporte une lumière généreuse dans la magnifique escalier. La façade de la Grande Salle, très représentative, se prolonge sur l'esplanade.

Cette organisation subtile des façades existantes enrichit l'expérience des visiteur-euses, permettant une connexion harmonieuse entre l'intérieur et l'extérieur et invitant à une interaction fluide avec l'espace environnant.

Notre projet propose de continuer cette logique, en introduisant une nouvelle façade avant, là où le bâtiment existant génère clairement une zone arrière. Un hommage à l'existant, reflétant les forces du bâtiment actuel, avec une nouvelle façade principale tournée vers Renens, mais ajoutée en second plan, en respectant et réinterprétant l'existant pour souligner son intégration dans le contexte.

Deux salles, deux façades : une nouvelle entrée et une nouvelle salle situées à l'arrière de l'ancienne, sans compromettre l'image protégée et la prestance de cette dernière. Cette nouvelle façade permet d'oublier l'ancien arrière, avec des fronts visibles de tous côtés. Ainsi, la Salle de Spectacles s'intègre dans la l'idée de développer l'îlot urbain où elle se trouve en un réseau piétonnier connectant les différents bâtiments communaux entre eux: quelle que soit l'approche, le bâtiment se dévoile toujours de face.

La façade de l'extension réinterprète l'existante en en reprenant son essence, mais avec une technicité contemporaine. Une vision distincte, marquant une nouvelle époque tout en restant fidèle à l'héritage architectural existant.

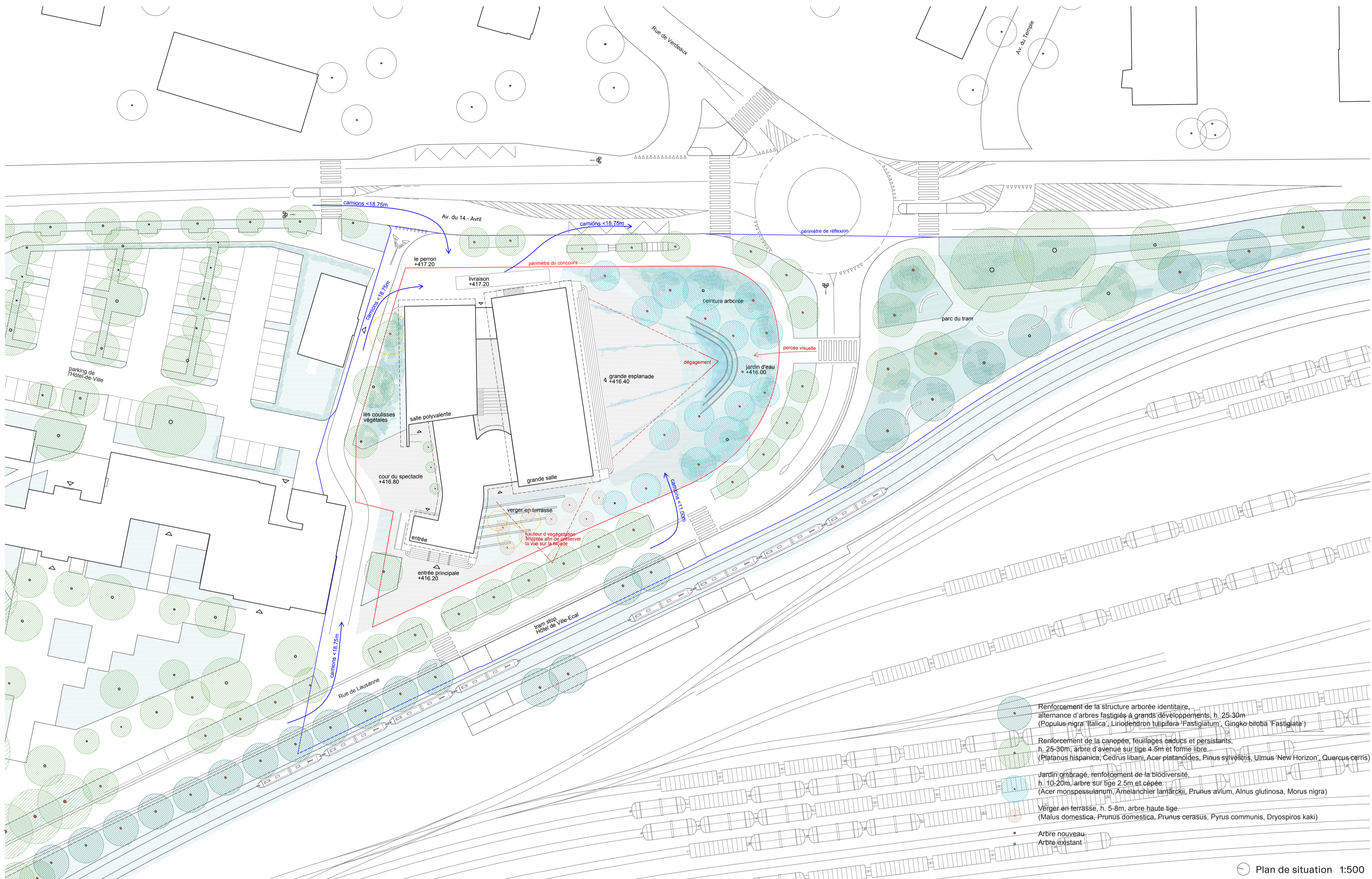
RELATION A L'EXISTANT : VOLUMETRIE ET DISTANCIATION

En continuité avec le bâtiment existant, conçu comme un assemblage de volumes différenciés, une constellation de volumes distincts prend forme, où le volume additionnel reste aussi compact que possible et relie l'extrémité de la Grande Salle au volume d'entrée, légèrement tourné pour s'adapter à cette connexion. L'entrée principale existante devient également l'accès principal pour les deux salles, offrant ainsi un flux d'entrée clair et organisé. La logistique est centralisée côté Avenue du 14-Avril pour simplifier et optimiser les flux.

Un espace extérieur intermédiaire sépare les deux halls, servant de zone tampon et générant une distance respectueuse de l'ancien bâtiment. Cet espace protégé la structure historique pendant les travaux et agit comme une barrière logistique et acoustique, assurant un fonctionnement autonome des deux salles sans transmission sonore de l'une à l'autre. Cette zone tampon ouvre également des opportunités : elle permet de faire entrer la lumière naturelle dans la nouvelle salle polyvalente, peut être utilisée en extension de celle-ci durant l'été, et crée une connexion vers le niveau inférieur. Après une représentation, les spectateur-rices peuvent se rencontrer en profitant de cet espace extérieur sans perturber les activités de la Grande Salle.

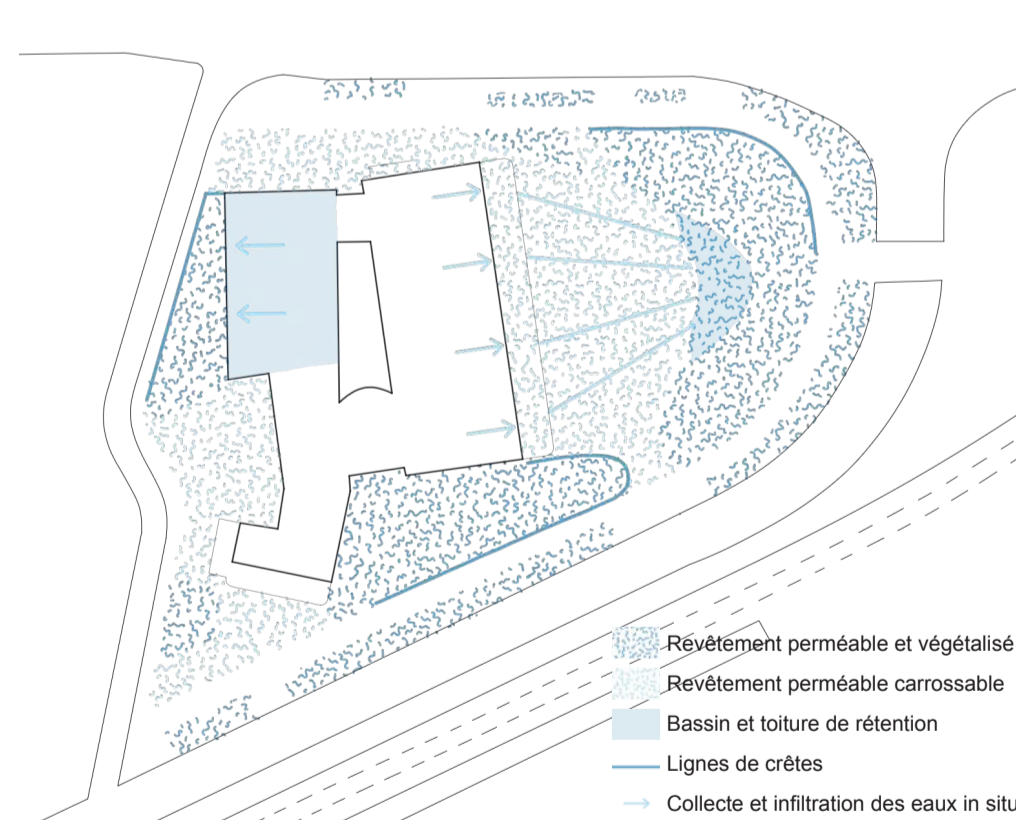
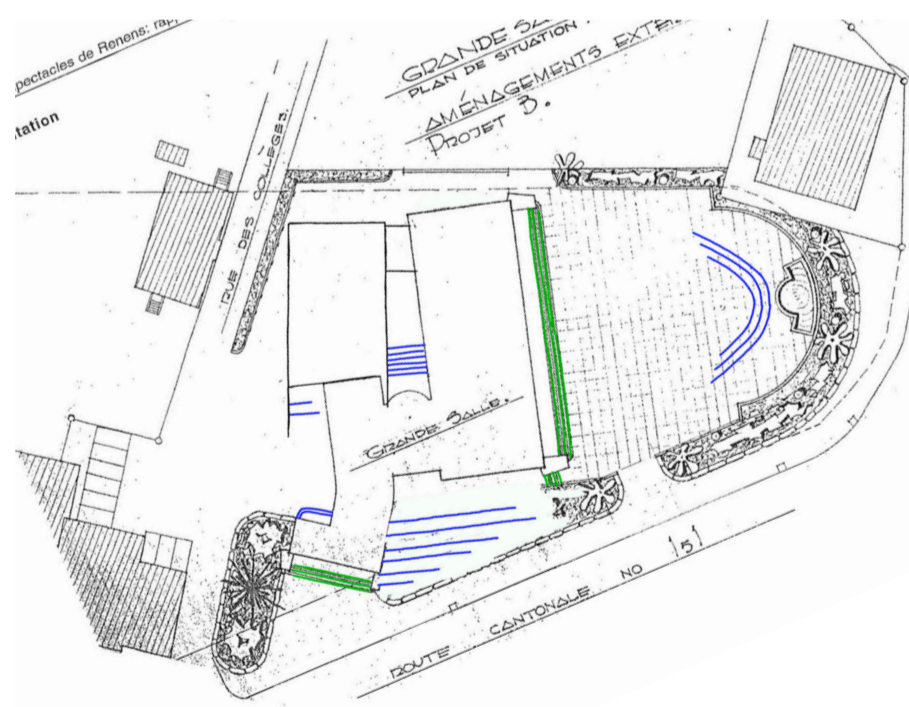
Enfin, une porte en trompe-l'œil établit un lien subtil entre la Grande Salle historique et cet espace extérieur intermédiaire, créant ainsi une continuité entre ancien et nouveau dans une relation dynamique et évolutive.

L'espace extérieur intermédiaire permet une nouvelle connexion à la buvette. Celle-ci est remise en valeur, par la suppression de l'annexe peu élégante construite en 1998 et le retravail de la topographie menant à la Route de Lausanne.



- Renforcement de la structure arborée identitaire, alternance d'arbres fastigiés à grands développements, h. 25-30m (Populus nigra 'Italica', Lincolnetron tulipifera 'Fastigiatum', Ginkgo biloba 'Fastigiata')
- Renforcement de la canopée, feuillages caducs et persistants, h. 25-30m, arbre d'avenue sur tige 4-5m et forme libre... (Platanus hispanica, Cedrus libani, Acer platanoides, Pinus sylvestris, Ulmus 'New Horizon', Quercus cerris)
- Jardin ombragé, renforcement de la biodiversité, h. 10-20m, arbre sur tige 2.5m et cèpe... (Acer monspessulanum, Arbutus unio, Prunus avium, Alnus glutinosa, Morus nigra)
- Verger en terrasse, h. 5-8m, arbre haute tige: (Malus domestica, Prunus domestica, Prunus cerasus, Pyrus communis, Dryospiros kaki)
- Arbre nouveau
- Arbre existant

Plan de situation 1:500



- Revêtement perméable et végétalisé
- Revêtement perméable carrossable
- Bassin et toiture de rétention
- Lignes de crêtes
- Collecte et infiltration des eaux in situ

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Le projet s'inspire de la scénographie et de la structure spatiale du projet historique. Il réinterprète les éléments principaux en leur donnant un nouveau rôle climatique et social : la grande esplanade reconnecte le bâtiment à son espace publique à travers la gestion des eaux de pluies, la fontaine devient un bassin de rétention, à côté de l'entrée principale, le jardin de mise à distance qui était uniquement un lieu de contemplation, devient un lieu productif et de détente.

Les espaces possèdent chacun de multiples rôles : Gestion des eaux, agent climatique, renforcement de la biodiversité, usages densifiés, synergie avec les programmes des bâtiments, renforcement du taux de canopée, etc.

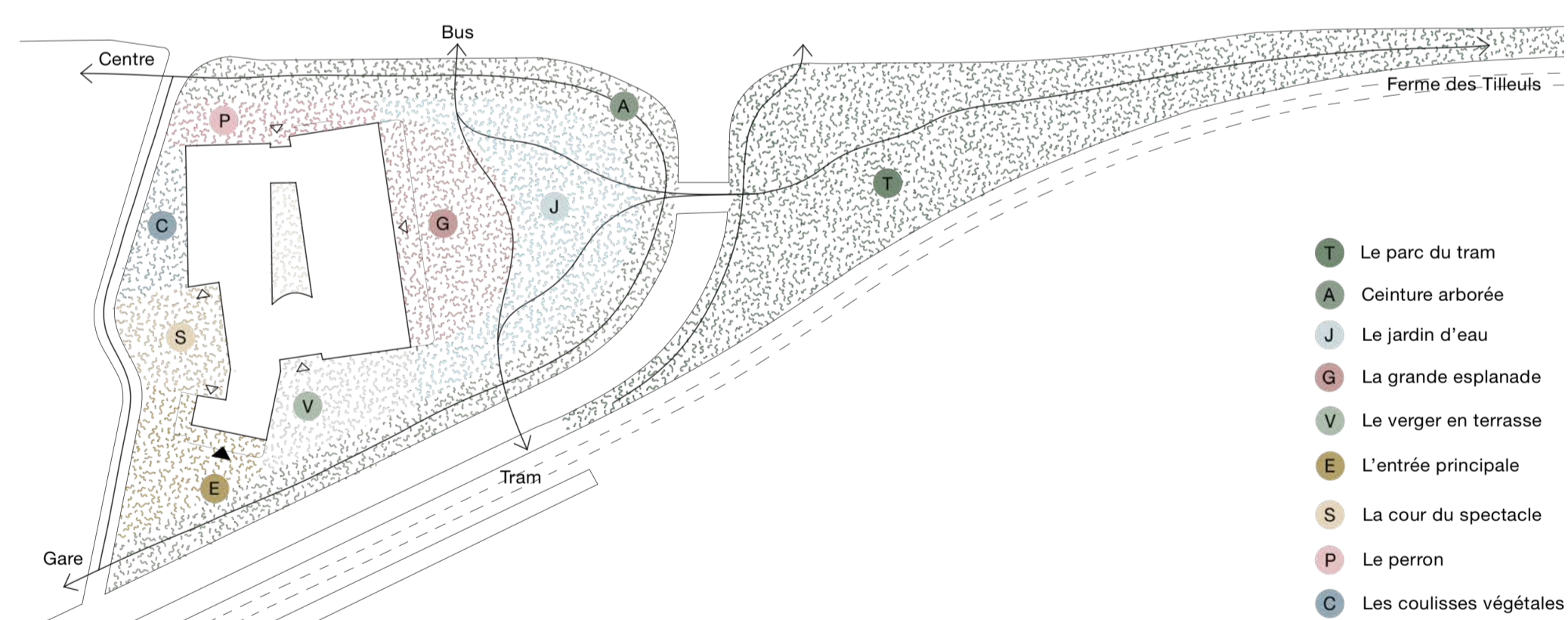
Les emmarchements offrent un jeu de langage entre existants et nouveau : Les marches du nouveau bassin font écho à celle de la grande salle. Les terrasses végétalisées, qui descendent à la buvette sont comme le négatif de celles plus théâtrale qui montent à l'entrée principale.

EAU ET POROSITÉ

Le site est formé de plusieurs typologies d'espaces qui réagissent spécifiquement aux questions climatiques et de la gestion des eaux. Les espaces de pleine terre sont privilégiés, les nouvelles toitures retiennent l'eau de pluie et sont végétalisées, les revêtements sont perméables et à albedo élevé, les eaux météorologiques sont infiltrées in situ. Ces mesures diminuent l'effet d'îlot de chaleur et permettent la croissance d'une végétation résiliente.

La présence de l'eau est renforcée et reconnectée au caractère historique du site.

La grande esplanade qui met en valeur l'aspect monumental du bâtiment est réaménagée afin de collecter l'eau de pluie. Les quatre descentes d'eau en façade sont connectées à des rigoles ouvertes qui viennent rythmer la place à la façon de la piazza del Campo de Sienne. La fontaine devient un bassin de contemplation, de rétention et d'évaporation. C'est un lieu rafraîchissant et riche en biodiversité.



- Le parc du tram
- Ceinture arborée
- Le jardin d'eau
- La grande esplanade
- Le verger en terrasse
- L'entrée principale
- La cour du spectacle
- Le Perron
- Les coulisées végétales

PROGRAMMES ET FLUX

Les frontages réagissent spécifiquement au bâtiment et à ses programmes afin d'assurer la transition entre intérieurs et extérieurs et d'offrir un maximum de synergies atmosphériques et d'usages. Le projet valorise les cheminements existants et leur offre un cadre agréable et attractif qui incite à la marchabilité et aux modes doux.

Le **parc du tram** : est en connexion directe avec le tram et la salle de spectacle. Son paysage est ouvert et les arbres y sont grands. Il invite au jeu et à la promenade. Une rangée d'arbres à port colonnaire renforce l'identité et l'orientation à l'échelle territoriale.

Le **ceinture arborée** : accompagne les visiteur-euses le long des axes principaux, leur offrant de l'ombre et créant des filtres entre les différentes vitesses de déplacement.

Le **jardin d'eau** : est un lieu intime de détente et de rafraîchissement. On peut s'y assoir les pieds dans l'eau et observer les libellules, ou encore à l'ombre d'un arbre pour lire un livre. La vue dégagée sur la façade historique invite à la contemplation.

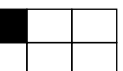
La **grande esplanade** : est un espace généreux pouvant accueillir une scène, un marché mais aussi simplement des foodtrucks ou des passionnés de pétanque.

Le **verger en terrasse** : permet à la buvette de s'étendre à l'extérieur les soirs d'été. Elle permet aussi d'attendre le début du spectacle à l'ombre d'un arbre fruitier. L'horizon végétal actuel est conservé afin de conserver les proportions originales de la façade historique.

La **cours de l' patio** : offrent des espaces de plain-pied à la nouvelle salle de spectacle, en lien direct avec celle-ci.

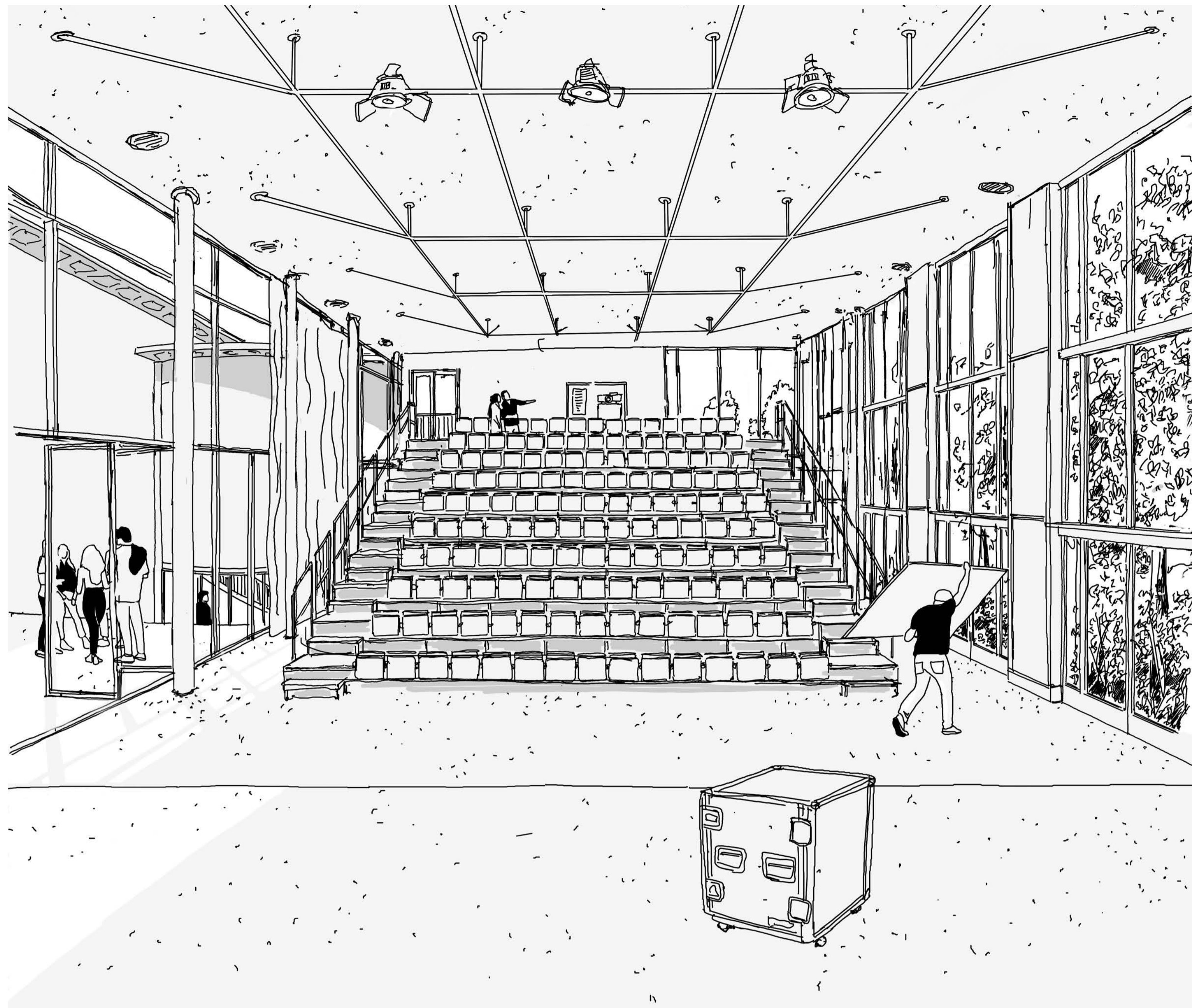
Le **perron** : est un élargissement de l'espace publique au nord de la parcelle. Il est urbain, flexible et possède une adresse claire.

Les **coulisées végétales** : offrent une vue sur la végétation luxuriante et permettent également d'offrir une ventilation croisée rafraîchissante à la nouvelle salle de spectacle.





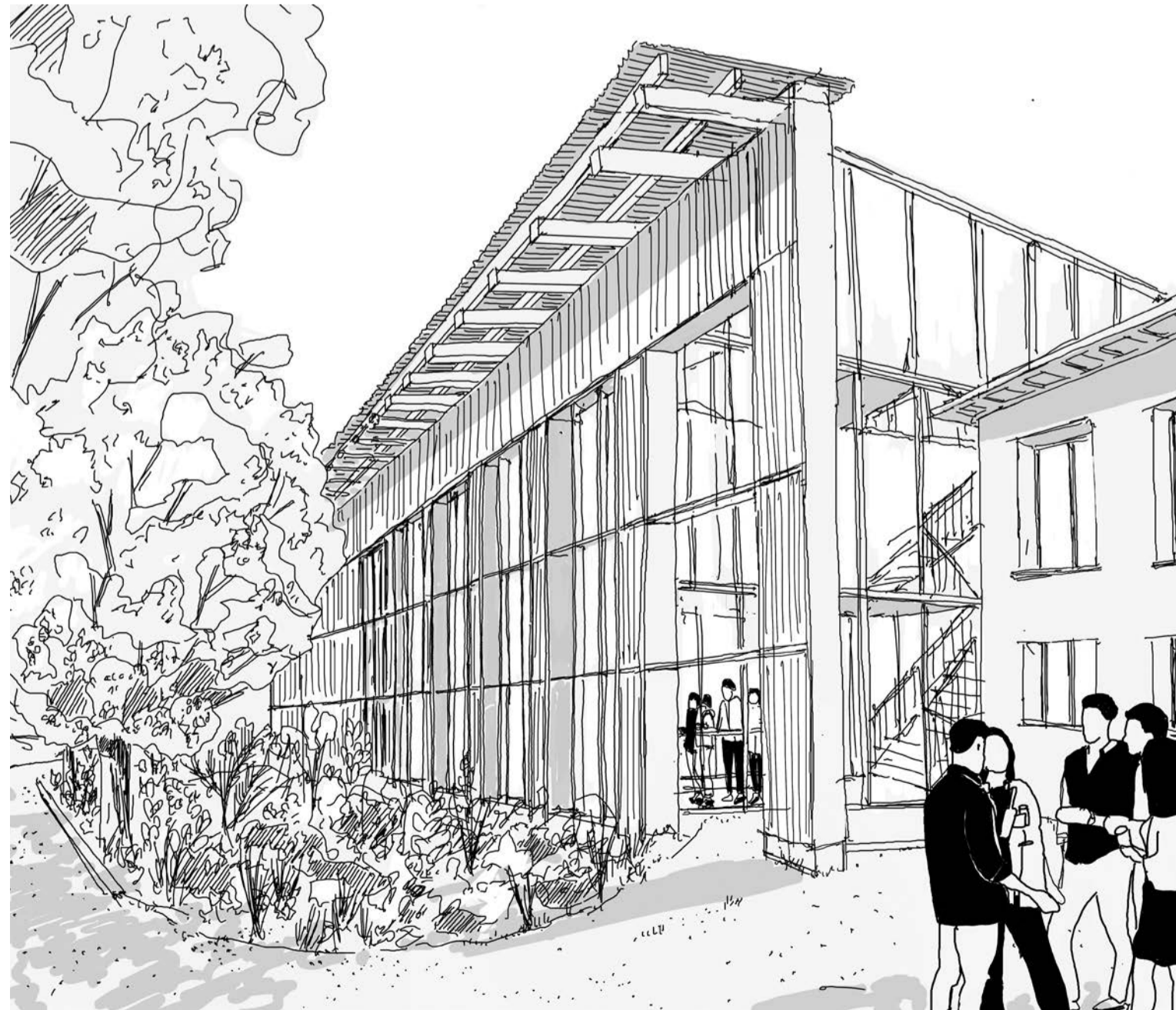
ESPLANADE POREUSE



NOUVELLE SALLE POLYVALENTE



OUVERTURE DE LA BUVETTE



L'ARRIERE DEVIENT FACADE AVANT



EXTENSION DU HALL D'ENTRÉE D'ORIGINE ET AGRANDISSEMENT DU VESTIAIRE



PROLONGEMENT EXTERIEUR, ZONE TAMPON,





Le verger en terrasse permet à la buvette de s'étendre à l'extérieur les soirs d'été. Elle permet aussi d'attendre le début du spectacle à l'ombre d'un arbre fruitier. L'horizon végétal actuel est conservé afin de pouvoir continuer à profiter de la vue sur la façade historique.



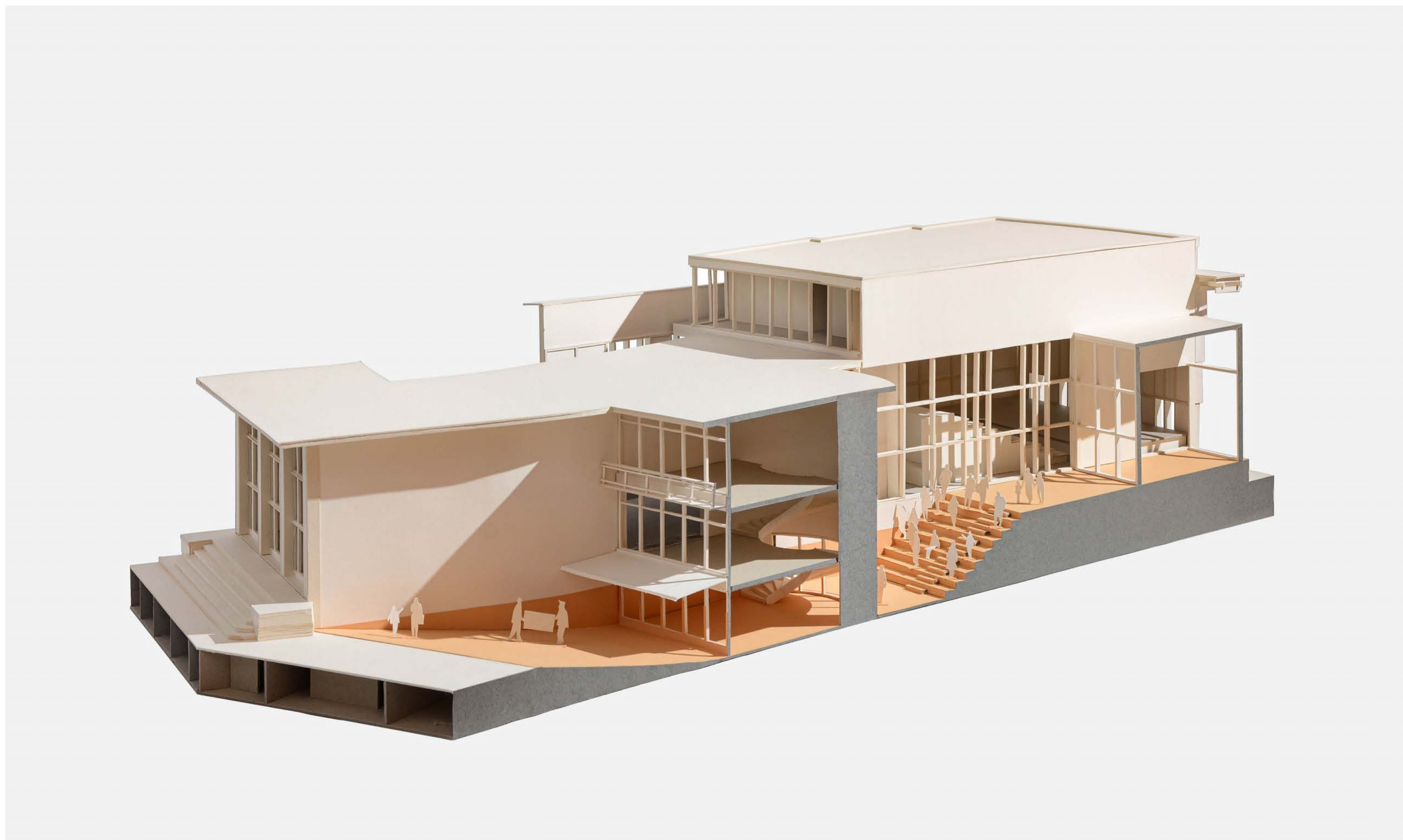
Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de l'Avenue du 14 Avril, placé stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.



La façade de l'extension réinterprète la façade historique, en se distinguant par sa matérialité : le bois, comme toile de fond nouvelle. Ce matériau s'inscrit dans une démarche durable, utilisant des matériaux renouvelables.

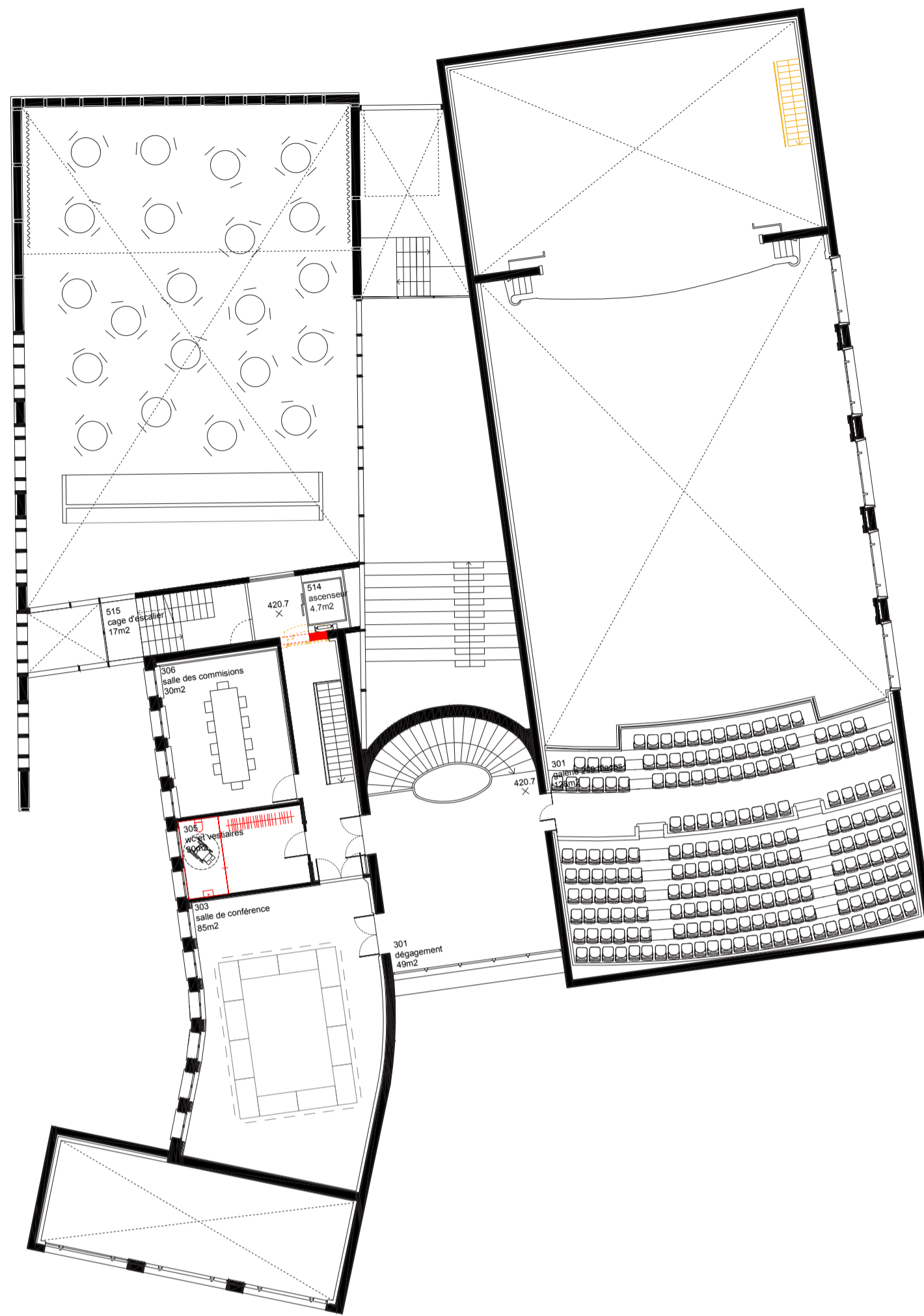


La structure du bâtiment, également en bois, s'exprime à l'intérieur de la nouvelle salle polyvalente. Elle est isolée avec un matériau à très faible empreinte carbone et à masse élevée, contribuant ainsi à la barrière acoustique extérieure et à l'inertie thermique du bâtiment.

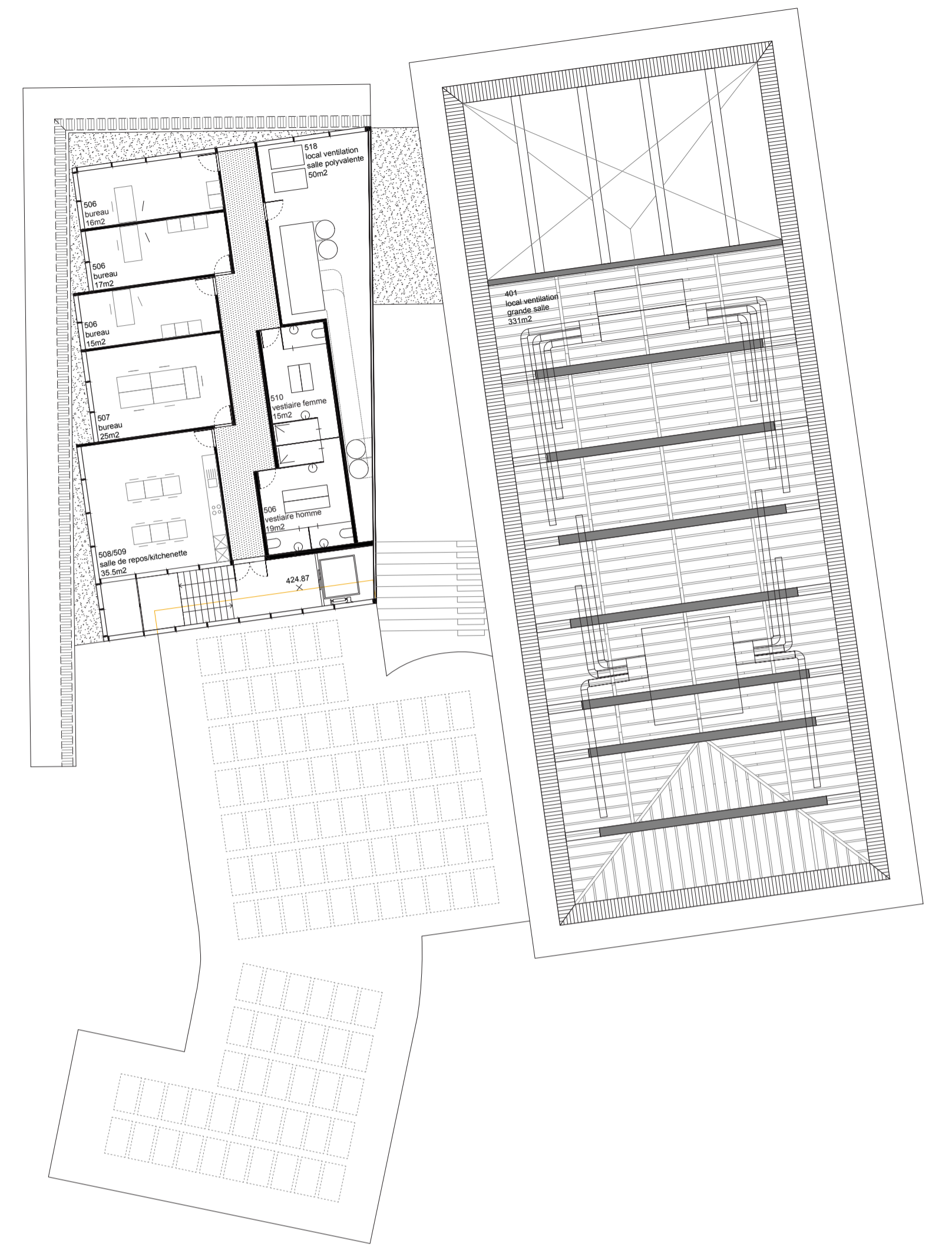




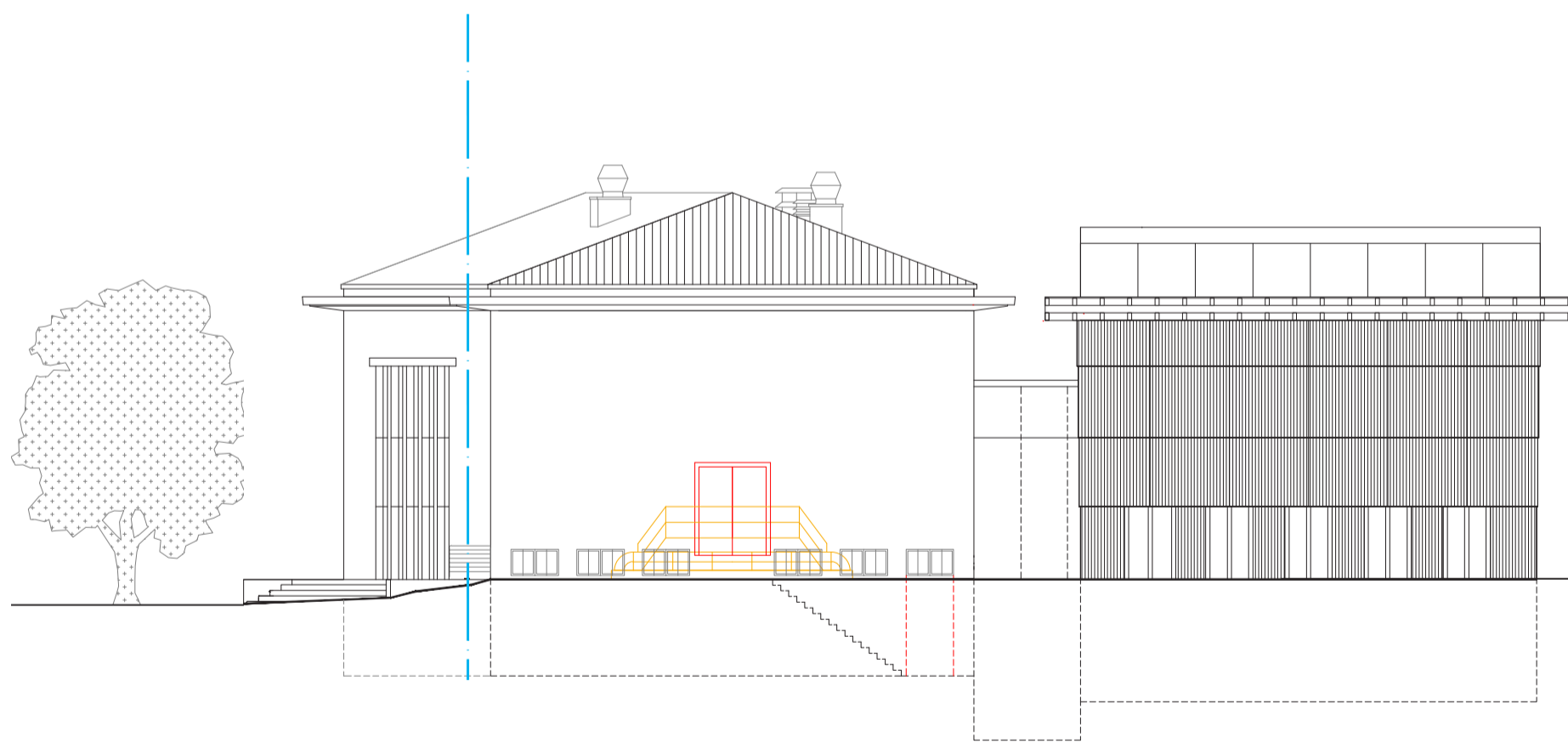
Plan Sous-Sol 1:200



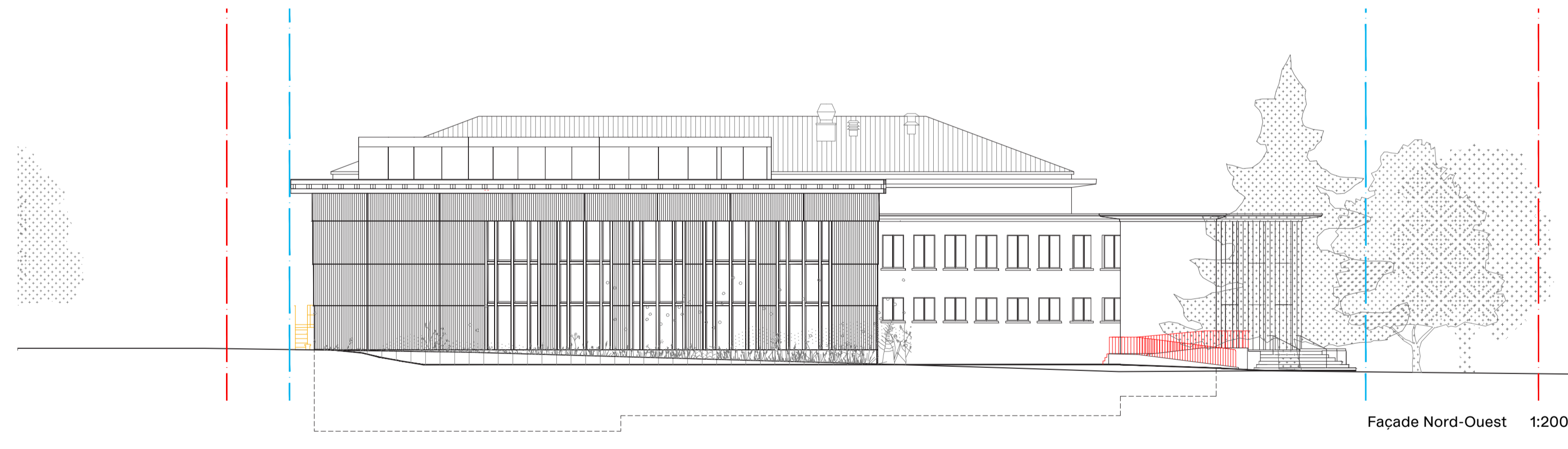
Plan Premier étage 1:200



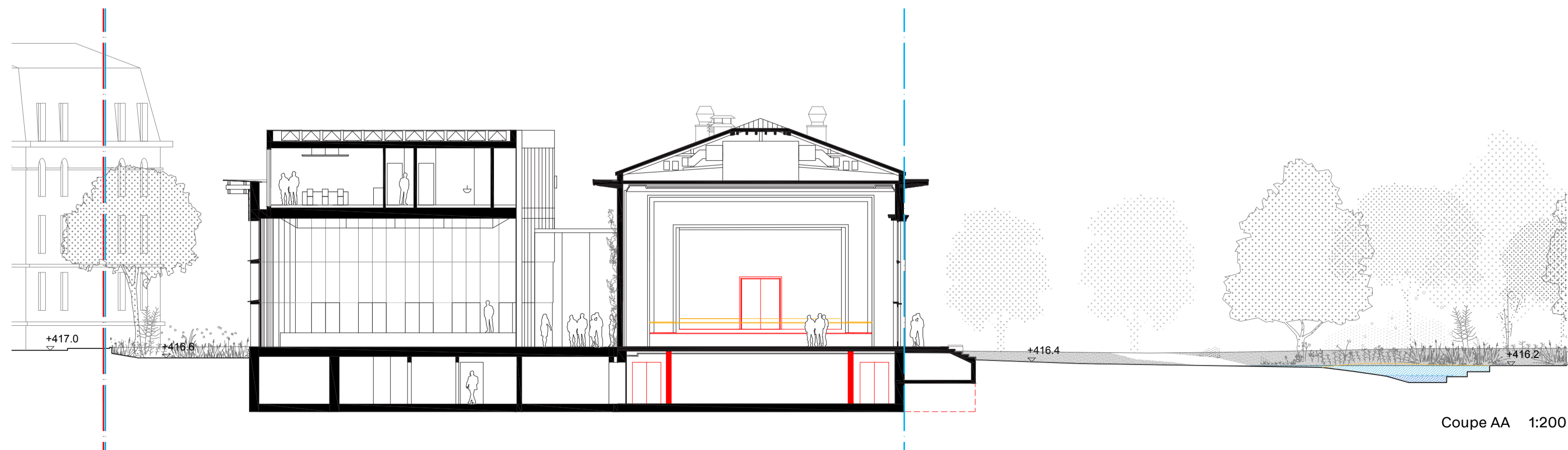
Plan Deuxième étage 1:200



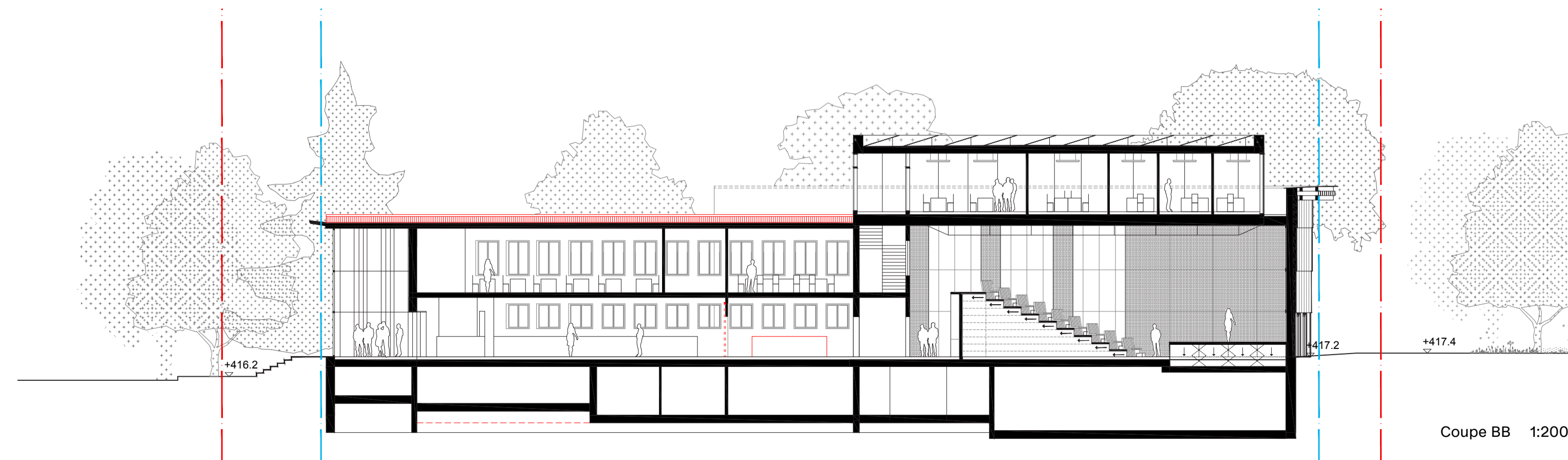
Façade Nord-Est 1:200



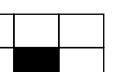
Façade Nord-Ouest 1:200



Coupe AA 1:200



Coupe BB 1:200



ACCÈS, ENTRÉES

Le projet propose diverses possibilités d'accès au bâtiment en fonction de son utilisation. L'entrée principale existante restera l'accès principal pour le public, renforcée par son architecture représentative et sa position idéale, notamment avec l'arrivée de la station de tramway « Hôtel de Ville-ECAL » en face du bâtiment. Une nouvelle porte, dans la partie du porche d'entrée actuellement utilisée comme dépôt temporaire, permettra d'y accéder de part et d'autre.

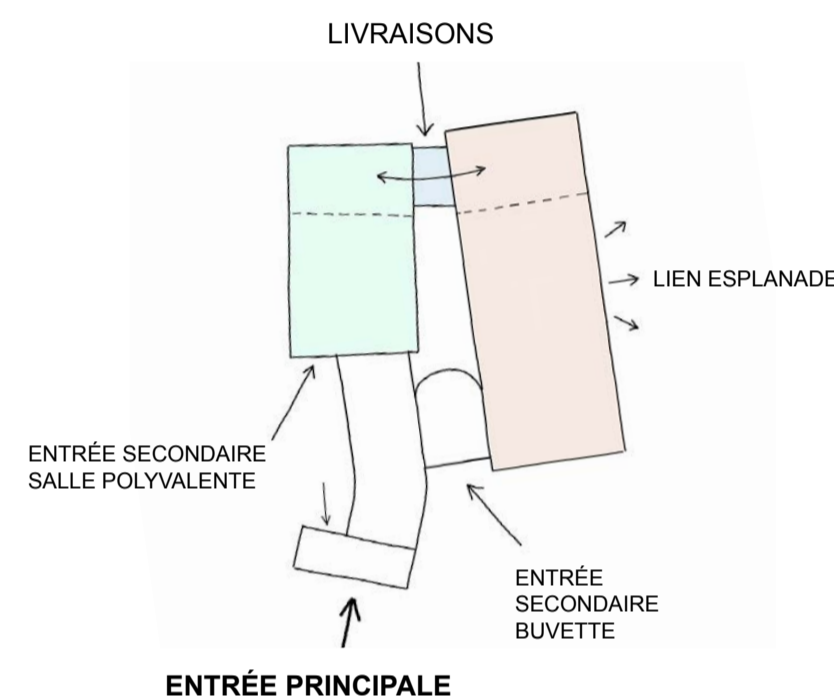
La nouvelle salle polyvalente sera reliée au vestiaire/dégagement existant, préservant ainsi la logique d'entrée principale. Le foyer sera étendu pour intégrer la zone des sanitaires, déplacée au niveau inférieur afin de permettre une plus grande flexibilité, notamment si seule la nouvelle salle polyvalente est utilisée. Un accès supplémentaire indépendant à cette nouvelle salle est prévu par une entrée latérale, avec un accès autonome aux sanitaires via une cloison verrouillable.

L'administration, située au-dessus de la salle polyvalente, s'intégrera de manière optimale, avec un accès indépendant également.

L'accès secondaire à la buvette est retravaillé: l'annexe construite en 1998 est supprimée et la topographie retravaillée, permettant une ouverture sur l'extérieur. Les conditions spatiales et lumineuses de la buvette sont ainsi améliorées, avec un grand respect de la qualité patrimoniale de la façade.

Concernant la livraison, les deux accès actuels depuis la rue de Lausanne seront maintenus. Les poids lourds (<18,75 m) accéderont par l'arrière, tandis que les petits camions (<11 m) pourront également accéder à l'esplanade pour une livraison directe à travers les doubles portes vitrées de la Grande Salle.

Enfin, l'accessibilité PMR sera améliorée, assurant une accessibilité complète et inclusive à tous les espaces du bâtiment.



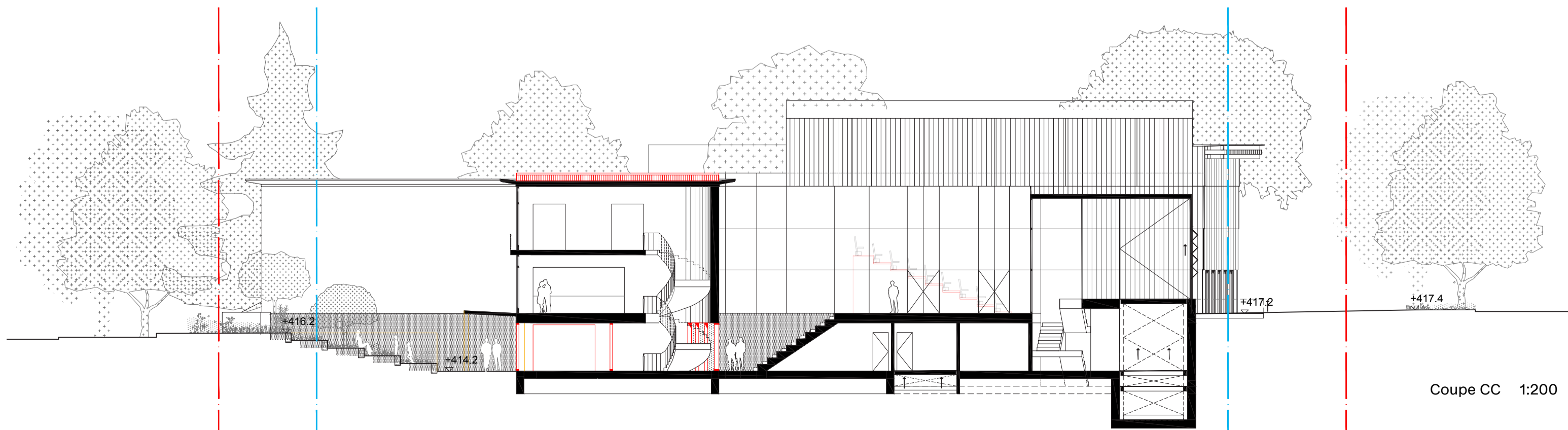
VALORISATION DE L'EXISTANT

La salle de spectacles existante, construite par Paul Mayor et Arnold Pahud, fait partie du patrimoine exceptionnel des années cinquante. L'objectif est de préserver son caractère et son architecture, mais également ses éléments décoratifs, son mobilier et ses boiseries, qui sont extrêmement bien conservés.

Un nouveau volume, compact et économe, dialogue avec l'existant sans le surpasser. L'ancien et le nouveau s'harmonisent, chacun apportant sa propre force sans empiéter sur l'autre. Préserver et utiliser le bâtiment d'origine, en respectant son essence, permet de révéler son potentiel et de perpétuer la fonction pour laquelle il a été conçu.

D'un point de vue énergétique, technique et acoustique, afin que le bâtiment réponde aux attentes contemporaines, une analyse approfondie sera menée, accompagnée d'une étude visant à déterminer la valeur de chaque composant du bâtiment. Cela permettra de mieux identifier les zones où des améliorations peuvent être apportées sans nuire à l'intégrité et à l'essence de ce lieu historique.

Nous chercherons à révéler des opportunités pour améliorer certains aspects : par exemple, la cuisine sera optimisée en améliorant la lumière et l'ouverture pour créer un espace plus fonctionnel. Une meilleure relation de la buvette avec l'extérieur sera également établie, offrant ainsi un espace plus agréable et ouvert.



UNE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

La nouvelle salle polyvalente se distingue par ses proportions généreuses, ses ouvertures sur l'extérieur et sa grande adaptabilité, qui lui permettent d'accueillir une variété d'activités. Prolongée par un espace tampon extérieur, une cour la séparant de la Grande Salle, elle bénéficie d'une lumière abondante, d'une connexion visuelle avec l'extérieur et d'une ventilation naturelle transversale, en complément du système de ventilation mécanique performant.

La scène de cette salle est réglable en hauteur : elle peut s'aligner au sol ou s'ajuster au niveau de la scène de la Grande Salle, servant ainsi de dégagement pour les grandes productions. Elle est directement accessible par le monte-charge, facilitant la livraison et le transport de matériel depuis la zone de stockage au sous-sol.

Un gradin rétractable manuel, intégré à la paroi d'entrée, offre une configuration simple et efficace pour moduler l'espace. Cette même entrée comporte une kitchenette en lien direct avec l'extérieur, permettant d'organiser aisément des collations ou des réceptions.

Une attention particulière est accordée à l'acoustique, grâce à une sélection minutieuse de matériaux offrant une qualité sonore optimale, adaptée aux multiples usages de la salle.

De plus, le plafond technique, conçu pour une grande adaptabilité, assure une flexibilité d'installation et d'aménagement, permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque événement.

ÉTAGE ADMINISTRATIF

La zone administrative est située au deuxième étage, au-dessus de la nouvelle salle polyvalente. Accessible par une nouvelle circulation verticale indépendante, elle ne croise pas les flux des salles de spectacle. Ce lien vertical assure une connexion fluide avec l'ensemble du bâtiment : la salle polyvalente, la salle de conférence et celle des commissions au premier étage, ainsi que l'entrée, la cuisine et les espaces de stockage aux niveaux inférieurs.

Un soin particulier est accordé aux proportions des espaces de travail et à un confort thermique optimal. De plus, l'orientation nord-ouest permet un éclairage naturel abondant tout en évitant un excès de lumière.

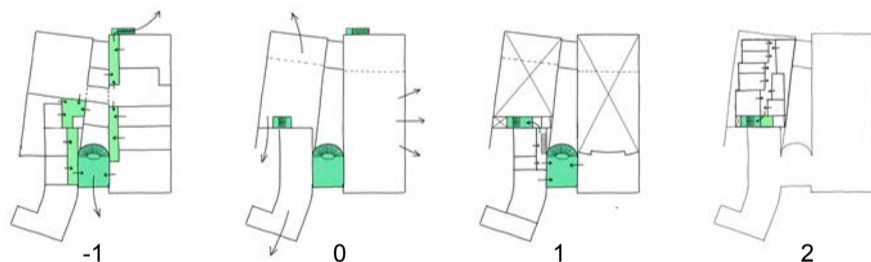
LIVRAISONS, STOCKAGE ET FLUX LOGISTIQUES INTERNES

Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de l'Avenue du 14 Avril, placé stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.

Le nouvel espace de stockage, reliée directement à l'espace existant, assure un déplacement de matériel fluide en sous-sol, entre les deux salles de spectacles. Le monte-charge permet également un accès direct à la nouvelle chambre froide, située près de la cuisine.

De plus, il est possible de livrer des objets de grande taille, tels que des décors, directement dans les salles depuis l'extérieur.

SÉCURITÉ INCENDIE



L'extension fonctionne de manière optimale, avec une circulation verticale claire reliant l'étage administratif à une sortie en plein-air. La réorganisation du sous-sol existant, en lien avec son extension sous la nouvelle salle polyvalente, permet de régler des écarts importants du bâtiment existant par rapport aux normes actuelles, conformément aux exigences de l'ECA.

La question de la galerie existante doit être réglée en concertation avec des spécialistes du patrimoine et de la sécurité incendie, car il n'existe pas de solution unique. Cependant, le projet propose une amélioration notable, grâce à la nouvelle circulation verticale qui offre un second chemin de fuite depuis le premier étage.

ÉCONOMICITÉ / RATIONNALITÉ

Le projet d'extension propose un volume compact, fonctionnel et économe. La véritable richesse du projet réside dans l'intégration subtile de la nouvelle construction avec la salle de spectacles historique. Cela se matérialise par la distanciation entre les deux salles, créant des qualités lumineuses et spatiales, tout en évitant le recours à des solutions techniques complexes et onéreuses, notamment pour les problématiques acoustiques.

La rationalité de la construction et la répétitivité de la structure en bois permettent de simplifier le processus de construction, en privilégiant la préfabrication pour réduire les délais de réalisation.

Enfin, les choix techniques et constructifs, favorisant autant que possible la mise en place de solutions low-tech, sont pensés pour minimiser les coûts d'entretien et de gestion à long terme, offrant ainsi une solution à la fois performante, durable et économique.

DURABILITÉ

Le projet est développé dans une optique de durabilité à tous les niveaux : elle se manifeste par la préservation de l'existant, garantissant une continuité dans le temps. Elle s'incarne également dans une extension compacte, respectueuse des volumes existants, et sauvegardant au maximum les espaces en pleine terre. L'organisation claire et fonctionnelle du projet assure une utilisation optimale et économe de l'espace, et génère un plan flexible qui permet une réorganisation ou adaptation future.

La matérialisation du projet, choisie avec soin, reflète une volonté de durabilité.

Enfin, les techniques durables, intégrées dans la conception, assurent un fonctionnement efficace sur le long terme, renforçant ainsi l'engagement global vers la durabilité.

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Stratégie du chaud (hiver): Les planchers, toitures et façades de l'extension seront isolés pour créer une enveloppe énergétique performante, limitant les pertes de chaleur grâce à la forme compacte du bâtiment. Plusieurs variantes seront étudiées pour optimiser l'efficacité énergétique tout en préservant la valeur patrimoniale.

Production de chaleur: Le système de chauffage bivalent combine un réseau de chaleur à distance et une pompe à chaleur (PAC) réversible, offrant des coefficients de performance élevés tout en respectant les standards énergétiques.

Chauffage existant: La distribution du chauffage existant sera rénovée, avec l'augmentation des radiateurs, l'installation de vannes thermostatiques et l'optimisation des températures pour réduire les pertes thermiques.

Chauffage basse température: Pour les nouvelles constructions, le chauffage sera distribué à basse température afin de limiter les pertes énergétiques pendant le transport.

Chauffage dynamique: Un départ spécifique alimentera les batteries de post-chauffage des systèmes de ventilation monoblocs, assurant l'appoint pour maintenir une température optimale.

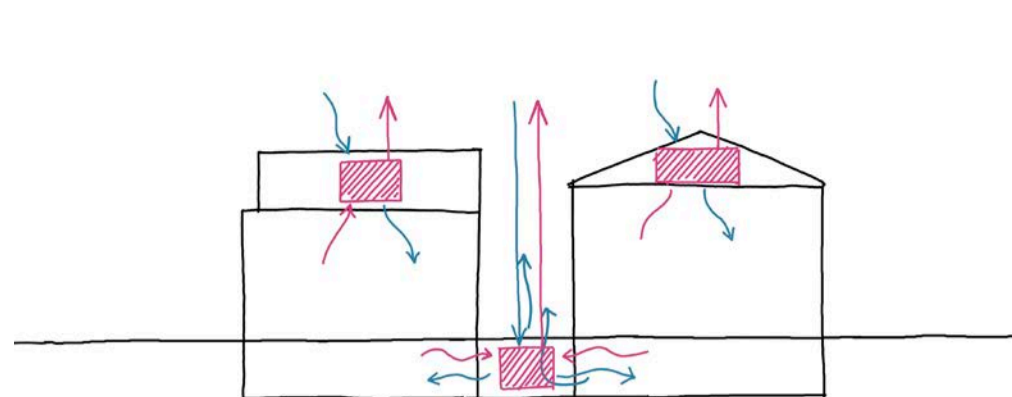
Captur solaire thermique: Une étude déterminera la nécessité et la surface optimale pour l'intégration de panneaux solaires thermiques, répondant ainsi aux exigences énergétiques et réglementaires.

Captur solaire photovoltaïque: L'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sera optimisée pour produire de l'électricité autoconsommée par les systèmes techniques du bâtiment.

Stratégie pour le refroidissement (été): La stratégie de contrôle de la surchauffe repose sur : la réduction de la demande de froid, le refroidissement naturel, et l'optimisation des systèmes de rafraîchissement. Le freecooling nocturne améliore le confort thermique. Une pompe à chaleur réversible contribue aux standards énergétiques et au refroidissement.

Récupération des eaux de pluie: Un système de récupération des eaux de pluie sera étudié pour réduire l'utilisation d'eau potable et optimiser la gestion des réseaux.

STRATÉGIE DE VENTILATION

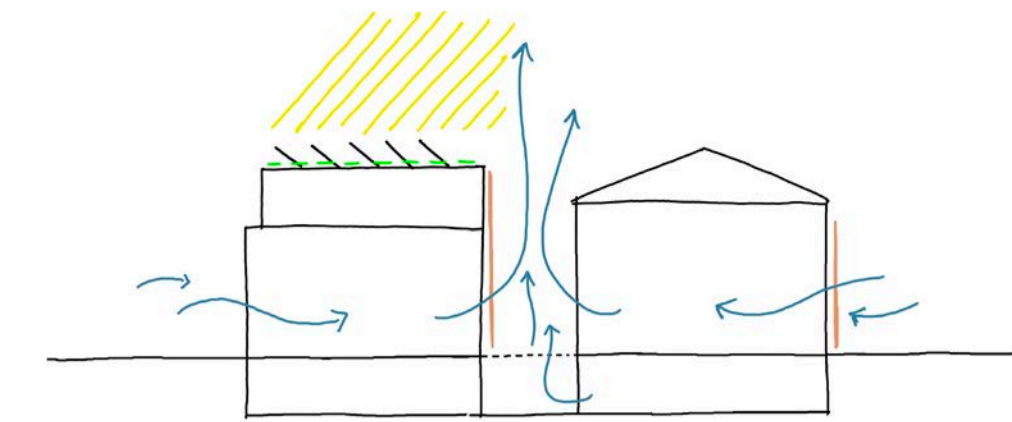
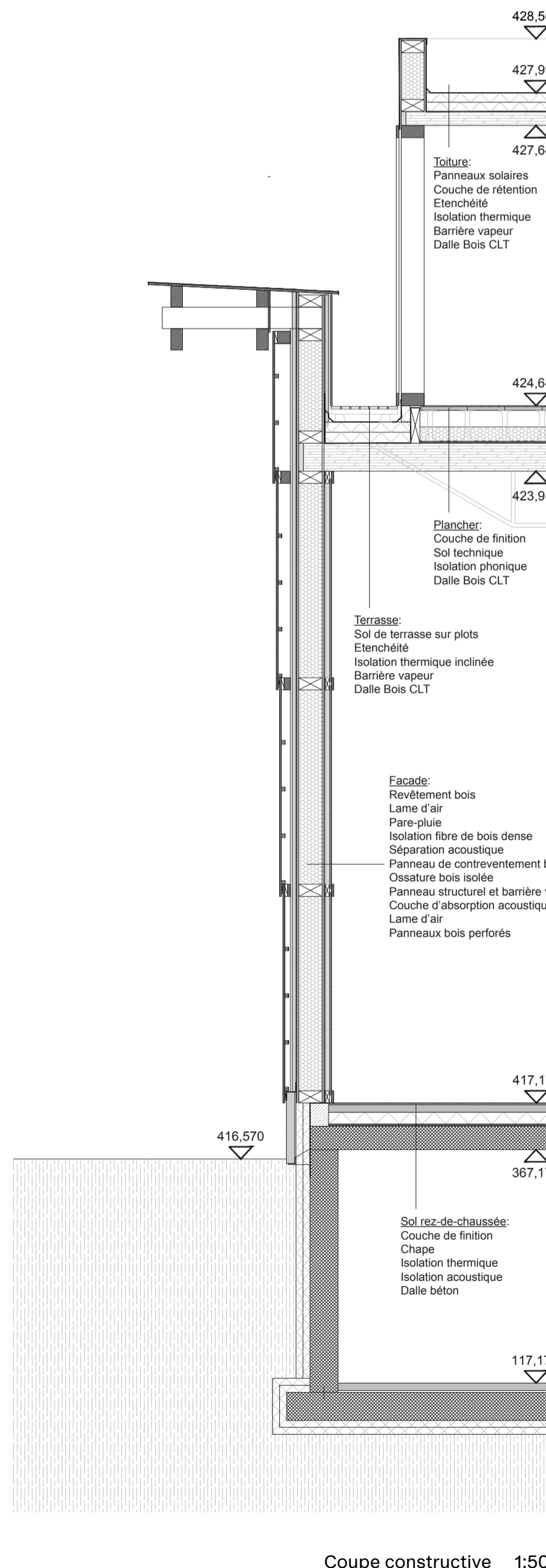


Dans le cadre du projet, chaque espace bénéficiera d'un système de ventilation spécifique (le dimensionnement de toutes les locaux ventilation ont été vérifiés spécifiquement) :

- Système de ventilation pour la Grande Salle.
- Système de ventilation pour la salle polyvalente.
- Système de ventilation pour les locaux en sous-sol.
- Système de ventilation pour la cuisine.
- Ventilation naturelle du hall, des dégagements et des vestiaires.

Salles de spectacle et polyvalente : Pour ces espaces, un système de ventilation double flux, équipé d'un monobloc de ventilation avec double récupérateur de chaleur à plaques à flux croisés, un système de refroidissement par évaporation adiabatique, et une pompe à chaleur réversible intégrée, assurant à la fois le chauffage et le refroidissement, est proposé. Une batterie de post-chauffage intégrée fournira l'appoint nécessaire pour maintenir une température de soufflage optimale.

De plus, la nouvelle salle polyvalente peut être ventilée naturellement de manière transversale, ce qui permet, dans de nombreux cas (occupation modérée, saison propice à l'ouverture des fenêtres), d'éviter la ventilation mécanique, générant ainsi des gains énergétiques considérables.



En plus de la possibilité de ventiler naturellement la nouvelle salle polyvalente, de manière transversale, le système de ventilation proposé présente plusieurs avantages :

Efficacité énergétique: Il réduit les consommations d'énergie en récupérant la chaleur de l'air vicié extrait, conformément aux exigences des réglementations actuelles en matière de performance énergétique. Cette chaleur est réutilisée pour préchauffer l'air neuf entrant, diminuant ainsi les besoins en chauffage et améliorant l'efficacité énergétique globale.

Confort thermique et qualité de l'air: Grâce au traitement adiabatique de l'air et à la pompe à chaleur intégrée, ce système permet de refroidir le flux d'air tout en assurant un apport constant d'air frais et hygiénique, garantissant un confort optimal à l'intérieur des salles, tout en évitant les surchauffes.

Freecooling nocturne: Ce système offre également la possibilité d'utiliser le freecooling nocturne, qui consiste à introduire de l'air frais extérieur pendant la nuit, lorsque les températures sont plus basses. Cette méthode est particulièrement bénéfique en été, car elle améliore le confort thermique tout en limitant les surchauffes diurnes.

